

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 13 septembre 2023 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne, via l'application Teams, ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20230913-3004

RÉSOLUTION ABROGÉE - ACTIVITÉ DE
PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL
MUNICIPAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230707-2261, le comité exécutif autorisait Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à participer au conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités qui aura lieu du 11 au 14 septembre 2023 à Yellowknife, et ce, au montant de 5 945 \$;

ATTENDU QUE la réunion du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités a été annulée puisque la Ville de Yellowknife a déclaré l'état d'urgence à cause des feux de forêt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230707-2261.

(SD-2023-4383)

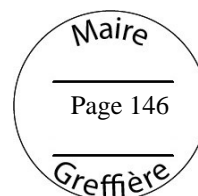
CE-20230913-3005

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la participation de Mme Christine Poirier, conseillère municipale et membre du comité exécutif, au «Forum Villes viables» organisé par l'ICLEI du 25 au 27 septembre 2023 à Toronto, au montant de 2 157 \$.

(CT:1765869)



(SD-2023-4503)

CE-20230913-3006

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - MANDAT
RÉVISÉ DU COMITÉ DE TOPONYMIE DE LA VILLE DE
LAVAL**

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20180501-319, le conseil municipal adoptait la Politique de dénomination toponymique de Laval et constituait, par le fait même, le Comité de toponymie de la Ville de Laval et adoptait son mandat;

ATTENDU QUE la Politique-cadre révisée en matière de gouvernance prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Les révisions visent à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement, reflètent de nouvelles responsabilités, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont surtout des ajustements de forme qui visent à assurer la cohérence interne et à mettre à jour certaines dispositions standard applicables à toutes les instances internes. Certaines dispositions sont retirées parce qu'elles sont inutiles, alors que d'autres visent à refléter les pratiques actuelles ou à les alléger, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres. Il n'est proposé aucune modification de fond quant aux rôles et responsabilités, à la composition ainsi qu'au fonctionnement du comité qui demeurent inchangés;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande d'adopter le mandat révisé joint au présent sommaire décisionnel, qui remplace le mandat de ce comité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le mandat révisé du Comité de toponymie de la Ville de Laval joint au présent sommaire décisionnel.

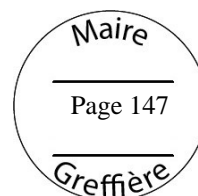
(SD-2023-4239)

CE-20230913-3007

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif



tenue le mercredi 30 août 2023 à 9 h.

(SD-2023-4261)

CE-20230913-3008

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 30 août 2023 à 9 h 14.

(SD-2023-4261)

CE-20230913-3009

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un architecte de solution pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Positionnement de la solution ERP d'Oracle EBS Suite», au montant de 75 067,64 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 10.

(CT:1752158)
(SD-2023-2594)

CE-20230913-3010

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

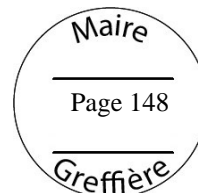
d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un architecte d'entreprise pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Positionnement de la solution ERP d'Oracle EBS Suite», au montant de 60 728,88 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 10.

(CT:1752162)
(SD-2023-2595)

CE-20230913-3011

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un architecte de solutions pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour projet «Modernisation des solutions d'affaires pour la gestion des actifs de la Ville», au montant de 57 355,05 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 10.

(CT:1752170)
(SD-2023-2597)

CE-20230913-3012

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-975**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un spécialiste UI/UX pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «68-00002 - Plateforme web mobile», au montant de 297 070,57 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1758233)
(SD-2023-3409)

CE-20230913-3013

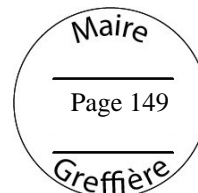
AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un coordonnateur en infrastructure pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 104 576,95 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 3.

(CT:1759372)
(SD-2023-3547)



CE-20230913-3014

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 95 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1759372)
(SD-2023-3547)

CE-20230913-3015

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un spécialiste en gestion des serveurs pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 83 498,58 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 3.

(CT:1759377)
(SD-2023-3548)

CE-20230913-3016

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 76 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

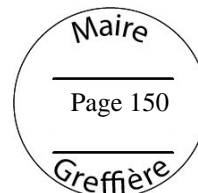
(CT:1759377)
(SD-2023-3548)

CE-20230913-3017

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Développement et acquisition de



logiciels divers», au montant de 92 957,29 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1760424)
(SD-2023-3734)

CE-20230913-3018

DÉSIGNATION - RÉPONDANT - SYSTÈME D'INFORMATION
ET DE GESTION EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de désigner le directeur du Service de l'innovation et des technologies à titre de répondant pour la Ville de Laval à la formule d'adhésion au système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT) du 22 avril 2014 et ayant fait l'objet d'un addenda numéro 1 signé le 19 avril 2023.

(SD-2023-4352)

CE-20230913-3019

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ÉTATS FINANCIERS -
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL - ANNÉE
2021

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021.

(SD-2023-4181)

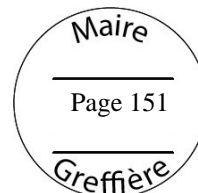
CE-20230913-3020

RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMBOURSEMENT
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois d'août 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2023-4253)



CE-20230913-3021

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 7 août et des 5 et 6 septembre 2023 concernant des déboursés de 28 675 020 \$.

(SD-2023-4415)

CE-20230913-3022

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1714

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1714, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation d'études portant sur les dangers d'expositions aux arcs électriques 2023, pour une période de 35 semaines, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

FNX-Innov inc.
155 158,76 \$.

(CT:1759930)
(SD-2023-3630)

CE-20230913-3023

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1845

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

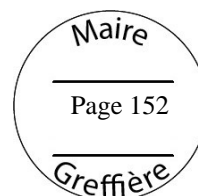
de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de remise en culture de terres agricoles en friche en zone agricole permanente de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4121)

CE-20230913-3024

OCTROI - CONTRAT DOS-1777



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-1777, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services sur demande de dessinateurs et de techniciens spécialisés en contrôle de système CVCA de bâtiment, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Les Contrôles A.C. inc.
116 883,59 \$.

(CT:1763569)
(SD-2023-4201)

CE-20230913-3025

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - CONTRAT DOS-1777

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 54 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1763569)
(SD-2023-4201)

CE-20230913-3026

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1886**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

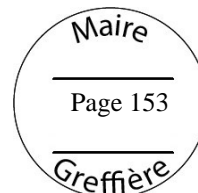
de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1886, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de chaux calcique hydratée pour les stations d'eau potable, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Graymont (QC) inc.
1 924 928,70 \$.

(CT:1765137)
(SD-2023-4389)

CE-20230913-3027

**AUTORISATION - ADHÉSION - REGROUPEMENT D'ACHAT -
CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la Ville de Laval à adhérer comme participant au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et de participer à l'appel d'offres numéro 2023-8106-50 du CAG pour l'achat de véhicules légers électriques, hybrides rechargeables et à essence pour l'année 2024.

(SD-2023-4407)

CE-20230913-3028

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2041

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de déconstruction des bâtiments localisés aux 715, 735, 755 et 803, boulevard des Laurentides;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4422)

CE-20230913-3029

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1386

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services professionnels de notaires pour divers actes notariés;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4440)

CE-20230913-3030

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1979



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour la fourniture d'équipements d'entreposage et l'approvisionnement en dioxyde de carbone pour le Complexe aquatique de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4458)

CE-20230913-3031

PROCÉDURES - RECOUVREMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures judiciaires requises contre Épicerie Alterrenative pour recouvrer le solde impayé, les frais et les intérêts afférents du prêt octroyé par la Ville dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

(SD-2023-4123)

CE-20230913-3032

**APPROBATION - RÉORGANISATION CORPORATIVE -
ATLANTIS STRENGTH INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la réorganisation corporative au sein des actionnaires actuels d'Atlantis Strength inc., conformément aux dispositions de l'entente intervenue entre Ville de Laval et Atlantis Strength inc., par laquelle cette dernière a obtenu une aide financière dans le cadre du programme Accélérateurs d'opportunités - Soutien à la productivité;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou l'assistant directeur à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-4300)



CE-20230913-3033

**ADOPTION - SECOND PROJET DE RÉSOLUTION
AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION
D'UN IMMEUBLE - LOTS 1 730 620, 1 730 621 ET 2 057 084**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un second projet de résolution autorisant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'exercer un usage temporaire au-delà de la période permise sur les lots 1 730 620, 1 730 621 et 2 057 084 du cadastre du Québec, situés au 3003, boulevard Le Carrefour, et, de façon précise, d'y permettre:

l'usage temporaire «Événement spécial extérieur de labyrinthe thématique et récréatif (jeu d'aventure immersif)» faisant partie de l'usage temporaire «Événement spécial ou foire, spectacle extérieur, festival, fête populaire, marché de Noël, fête foraine et cirque», au sens dudit Règlement CDU-1, pour une seule période par année d'une durée d'au plus 6 mois consécutifs au lieu d'un maximum de 2 périodes par année n'excédant pas une durée de 25 jours consécutifs;

l'installation d'un maximum de 3 enseignes faisant l'objet d'un affichage informatif par terrain relié à cet usage au lieu d'au plus 2;

une superficie totale des enseignes reliées à cet usage d'un maximum de 26 mètres carrés au lieu d'au plus 12 mètres carrés;

l'installation de panneaux solaires desservant cet usage dans une cour avant;

une hauteur d'au plus 3,6 mètres pour un panneau solaire installé sur un bâtiment ou un équipement desservant cet usage au lieu d'une hauteur maximale de 1,8 mètre;

les représentations artistiques murales, au sens dudit Règlement CDU-1, sur les conteneurs desservant cet usage;

une période d'installation et de désinstallation des conteneurs desservant cet usage d'au plus 21 jours au lieu d'un maximum de 15 et 7 jours respectivement;

conditionnellement à ce que:



la durée de cette autorisation n'excède pas 6 années, soit à partir de l'année 2023 jusqu'à l'année 2028 inclusivement;

l'usage temporaire soit exercé uniquement sur l'une des parties des lots 1 730 620, 1 730 621 et 2 057 084 dudit cadastre, identifiées au plan numéro CEG1141003-2_002 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

(SD-2023-3915)

CE-20230913-3034

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - PROJET DE
RÉSOLUTION AUTORISATION UN PROJET PARTICULIER DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION
D'UN IMMEUBLE - LOTS 1 730 620, 1 730 621 ET 2 057 084

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de consultation joint au sommaire décisionnel, concernant le projet de résolution CE-20230705-2202 autorisation un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur les lots 1 730 620, 1 730 621 et 2 057 084 du cadastre du Québec.

(SD-2023-3915)

CE-20230913-3035

RÉSOLUTION AMENDÉE - DEMANDE D'AUTORISATION
D'UN PPCMOI ACCEPTÉE - ATTRACTIONS SOS INC.

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230419-1169, le comité exécutif approuvait la demande d'Attractions SOS inc. visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur les lots 1 730 620, 1 730 621 et 2 057 584 du cadastre du Québec, selon le cas applicable, afin d'y permettre l'exercice de l'usage temporaire «Événement spécial ou foire, spectacle extérieur, festival, fête populaire, marché de Noël, fête foraine et cirque», au sens du Règlement CDU-1, durant 6 mois consécutifs, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-101;

ATTENDU QUE, suite à l'adoption de cette résolution, il a été constaté que le lot 2 057 584 qui y était inscrit aurait dû se lire 2 057 084 afin que le tout soit conforme au territoire d'application établi pour cette demande de PPCMOI;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20230419-1169 afin qu'elle se lise comme suit:



«d'accepter la demande d'Attractions SOS inc. visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur les lots 1 730 620, 1 730 621 et 2 057 084 du cadastre du Québec, selon le cas applicable, afin d'y permettre l'exercice de l'usage temporaire «Événement spécial ou foire, spectacle extérieur, festival, fête populaire, marché de Noël, fête foraine et cirque», au sens du Règlement CDU-1, durant 6 mois consécutifs, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-101;

d'autoriser les services de l'urbanisme et des affaires juridiques à préparer le projet de résolution requis.»

(SD-2023-4260)

CE-20230913-3036

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES
BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET
D'ADAPTATION DE DOMICILE - AOÛT 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois d'août 2023 dans le cadre du programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux prévu au Règlement numéro L-12659 et des programmes de maisons lézardées et d'adaptation de domicile.

(SD-2023-4373)

CE-20230913-3037

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE
ACCEPTÉE - JULIE SIGOUIN ET JEAN-FRANÇOIS GIROUARD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de Mme Julie Sigouin et M. Jean-François Girouard, propriétaires, visant à autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 6 357 682 du cadastre du Québec situé au 1570, boulevard Lévesque Est, afin d'y permettre l'usage additionnel «Service de toilettage pour animaux domestiques» dans une habitation d'un logement dont la structure est jumelée, au sens du Règlement CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-218;

d'autoriser les services de l'urbanisme et des affaires juridiques à préparer le projet de résolution requis.

(SD-2023-4414)



CE-20230913-3038

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - RANIA EID

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Code de l'urbanisme EX-2023-18 de Mme Rania Eid, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation bifamiliale sur le lot 1 641 455 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-221.

(SD-2023-4420)

CE-20230913-3039

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - PLACEMENTS LE CENTRAL PARC DE LAVAL
S.E.C.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement EX-2023-19 de Placements Le Central Parc De Laval S.E.C., propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 60 cases de stationnement pour desservir un bâtiment résidentiel de 15 étages composé de 2 tours sur le lot 6 368 902 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-222.

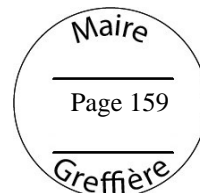
(SD-2023-4423)

CE-20230913-3040

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA REFUSÉE -
IMMEUBLES VILENA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2023-0004 des Immeubles Vilena inc., propriétaire, à l'effet de permettre le lotissement et la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur les lots 1 642 078, 1 642 081, 1 642 086, 1 642 089, 1 642 091, 1 642 093 et 1 642 114 et une partie des lots 1 642 129, 1 642 130, 1 642 132 et 1 642 134 (lot projeté 6 551 557) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-223.



(SD-2023-4424)

CE-20230913-3041

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
PLACEMENTS LE CENTRAL PARC DE LAVAL S.E.C.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0198 de Placements Le Central Parc De Laval S.E.C., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment isolé à usage mixte commercial et résidentiel d'une hauteur de 22 étages et d'un bâtiment isolé résidentiel d'une hauteur de 15 étages, le tout composant un projet intégré sur le lot 6 368 902 du cadastre du Québec (lots projetés 6 576 013, 6 576 014 et 6 576 015), et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-224.

(SD-2023-4425)

CE-20230913-3042

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA REFUSÉE - 4061004
CANADA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0235 de 4061004 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur le lot 1 637 927 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-225.

(SD-2023-4427)

CE-20230913-3043

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - CENTRE
JEUNESSE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0037 de Centre Jeunesse de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement et la rénovation d'un bâtiment institutionnel d'un étage sur le lot 1 406 141 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-226.

(SD-2023-4431)



CE-20230913-3044

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
PATRIZIO LORUSSO ET SONIA MOFFA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0078 de M. Patrizio Lorusso et Mme Sonia Moffa, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 6 424 285 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-228.

(SD-2023-4437)

CE-20230913-3045

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
HABITAT VERIDIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0066 de Habitat Veridis, propriétaire, à l'effet de permettre une opération cadastrale pour un développement immobilier (DSM-078) sur les lots 6 587 832 à 6 587 935 du cadastre du Québec, tel qu'illustré au plan projet de lotissement, minute 14 756, signé par M. Denis Ayotte, arpenteur-géomètre, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-229.

(SD-2023-4438)

CE-20230913-3046

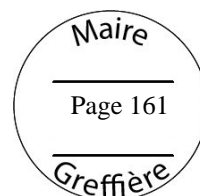
INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le déplacement du panneau d'arrêt obligatoire à l'intersection des rues Claude et Katia, à l'approche secondaire de celle-ci, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 22-SI/202 préparés par le Service de l'ingénierie le 18 mai 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.



(SD-2023-3305)

CE-20230913-3047

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la modification de la signalisation de stationnement sur le boulevard des Laurentides, entre la rue Grenon et le boulevard Lévesque, ainsi que dans le stationnement hors rue adjacent au 111, boulevard des Laurentides, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/083 préparés par le Service de l'ingénierie le 4 avril 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-3306)

CE-20230913-3048

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux d'arrêts obligatoire à 2 intersections sur la terrasse d'Auteuil, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/126 préparés par le Service de l'ingénierie le 6 juillet 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2023-3461)

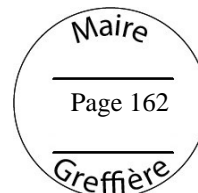
CE-20230913-3049

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique du côté opposé au 1039, 15e Avenue, face à l'école la Source (Édifice l'Étincelle), et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 22-SI/262 préparés par le Service de l'ingénierie le 19 juin 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de



cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-3938)

CE-20230913-3050

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'implantation de la signalisation et la réalisation du marquage à l'intersection des rues Hector-Lussier et de la Duchesse, devant le parc Hector-Lussier, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/036 préparés par le Service de l'ingénierie le 2 août 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2023-3949)

CE-20230913-3051

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver 2 espaces de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique dans le stationnement du Centre d'art de Sainte-Rose, situé au 216, boulevard Sainte-Rose, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/111 préparés par le Service de l'ingénierie le 15 juin 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-3951)

CE-20230913-3052

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation d'indication de priorité de

virage au clignotement du feu vert à l'approche sud de l'intersection et pour interdire le mouvement de virage à droite au feu rouge à l'approche est de l'intersection du boulevard des Laurentides et de l'accès nord du Maxi, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/112 préparés par le Service de l'ingénierie le 18 mai 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2023-3962)

CE-20230913-3053

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation d'un sens unique et d'une piste polyvalente sur la 27^e Avenue, face à l'école Raymond, et dont les détails apparaissent aux plans de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/152 préparés par le Service de l'ingénierie le 11 août 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2023-4054)

CE-20230913-3054

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

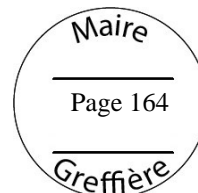
d'autoriser l'ajout de panneaux de signalisation d'arrêt interdit les jours d'école sur la rue d'Osaka, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/173 préparés par le Service de l'ingénierie le 10 août 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour aviser les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-4056)

Les discussions sur le point 50.10 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.



CE-20230913-3055

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation d'un panneau de signalisation pour l'interdiction de faire demi-tour à l'approche nord de l'intersection du boulevard Le Corbusier et de la rue Claude-Gagné, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/186 préparés par le Service de l'ingénierie le 1er septembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2023-4411)

CE-20230913-3056

PROCÉDURES - ARBRES ABATTUS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 492 093 du cadastre du Québec, pour contravention à tout règlement de la Ville, en vue d'obtenir une compensation pour les dommages résultant de l'abattage d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux sur ledit lot, et ce, jusqu'à la cessation des infractions ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-491)

CE-20230913-3057

**DÉLIVRANCE - CERTIFICAT - LES JARDINS URGEL
BOURGIE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à délivrer, au nom de Les Jardins Urgel Bourgie Laval, le certificat exigé par l'article 32.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement attestant que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, aux fins de l'application du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 22 de cette loi, pour le projet d'augmentation du débit et de modification de l'installation de production d'eau destinée à la consommation humaine au 2500, avenue des Perron.

(SD-2023-4409)



CE-20230913-3058

APPROBATION - ENTENTE - REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Regroupement du sport à Laval A.R.S.E.L./C.S.L. pour la gestion de l'affichage publicitaire dans les aré纳斯 municipaux, pour une période de 3 ans, de 2023 à 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-2510)

CE-20230913-3059

AIDE FINANCIÈRE - CROIX-ROUGE CANADIENNE - SÉISME AU MAROC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une aide financière au montant de 25 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour le Fonds de secours «Séisme au Maroc».

(CT:1766133)
(SD-2023-4525)



À 9 h 16, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et
vice-président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe